

# FICHE DE LIAISON POUR LES PATIENTS PORTEURS DE Bactérie MultiRésistante aux antibiotiques (BMR)

## MODE D'EMPLOI

Lorsqu'une Bactérie MultiRésistante aux antibiotiques est isolée chez un patient, vous recevez avec le résultat de bactériologie, cette fiche de liaison.

### **MEDECIN :**

#### ▪ **Remplir la partie qui vous est réservée :**

- cocher la case infection, colonisation ou dépistage systématique (cf. définitions ci-dessous).
- si nécessaire, prévoir un prélèvement de contrôle
- dater et signer ce document.

#### ▪ **En hospitalisation ou en établissement d'hébergement**

- prescrire les précautions complémentaires d'hygiène, s'il y a lieu, en accord avec les protocoles de l'établissement.
- transmettre la fiche aux infirmiers (ières).

#### ▪ **A domicile :**

- informer les professionnels qui interviennent auprès de la personne (aide à domicile, aide-soignante, infirmière, kinésithérapeute...)
- en cas d'hospitalisation ultérieure, transmettre cette information et si possible cette fiche au service d'accueil.

#### ▪ **Si des précautions complémentaires d'hygiène ont été prescrites, elles pourront être levées après au moins un contrôle négatif ou après un traitement efficace :**

- prescrire leur arrêt
- noter la date sur la fiche qui peut être alors rangée dans le dossier médical.

### **INFIRMIÈRE :**

- Vérifier que cette fiche a bien été complétée
- Mettre en place les précautions complémentaires d'hygiène s'il y a lieu
- Mettre la fiche dans le dossier infirmier ou renseigner la rubrique du dossier informatique du patient.

**Tant que le patient est porteur de BMR, cette fiche doit être jointe aux documents qui le suivront lors de ses déplacements :** mutation intra-établissement ou transfert dans un autre établissement.  
**Elle peut aussi être adressée au médecin traitant en cas de retour à domicile.**

Pour plus de renseignements, vous pouvez consulter les fiches d'informations sur les BMR pour les patients et les soignants. <http://nosobase.chu-lyon.fr/recommandations/BMR.html>

## TERMINOLOGIE

**BMR :** Les bactéries sont dites multirésistantes aux antibiotiques lorsque, du fait de l'accumulation des résistances naturelles et acquises, elles ne sont plus sensibles qu'à un petit nombre d'antibiotiques habituellement actifs en thérapeutique. (*Guide CTIN 1999*)

Les bactéries, résistantes ou non, se transmettent facilement par manuportage.

Le non-respect des précautions d'hygiène lors des soins facilite la transmission des BMR d'une personne à l'autre ou par contacts avec son environnement contaminé.

**Infection :** le germe identifié, sur un prélèvement réalisé dans un but diagnostique, **est** responsable d'une infection.

**Colonisation :** le germe identifié, sur un prélèvement réalisé dans un but diagnostique, **n'est pas** responsable d'une infection. Un traitement n'est pas recommandé.

**Dépistage systématique :** le prélèvement est réalisé spécifiquement pour rechercher une ou des bactéries multirésistantes aux antibiotiques. Ex : *Staphylococcus aureus* résistant à la Méricilline sur un écouvillon nasal, une entérobactérie I/R C3G inj. sur un prélèvement rectal, ...